Beaurepaire *infos*

Janvier - Février - Mars 2019
N° 44

p.4 et 5 Dossier

Voeux du Maire

p.2 et 3
Ça s'est passé

p.6
Infos scolaires

p. 8 Agenda
Infos pratiques

Ville de Beaurepaire

L'édito

Philippe MIGNOT, Maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 restera marquée par le mouvement dit «des gilets jaunes». Cette mobilisation populaire pose des questions sur les dérives de notre système depuis des décennies jusqu'à aujourd'hui. Ce mouvement prend ses racines dans des inégalités sociales fortes. Il n'est nul besoin de le caricaturer. Bien sûr nous devons condamner avec force toutes les atteintes aux personnes, aux forces de l'ordre ou aux représentants et symboles de la République. Cependant résumer le mouvement à ces exactions serait une erreur car le besoin d'une réponse politique est nécessaire face aux revendications de fond.

En tant que mairie nous participerons, si l'organisation le permet, au débat national annoncé. Les maires ont je crois des contributions à formuler, des témoignages à apporter, afin que ceux-ci soient relayés. Les élus locaux sont souvent en première ligne sur des sujets nationaux qui ne relèvent pas de leurs compétences. Nous avons ouvert dans nos locaux une urne de doléances ou chacun peut venir déposer sa contribution écrite. Toutefois, je ne pense pas que ce soit aux maires d'animer ce débat. Nous avons déjà beaucoup à faire avec nos communes et c'est d'ailleurs à Beaurepaire que j'ai consacré une grande partie de mes vœux à la population dont vous trouverez une transcription partielle dans ce journal.

Je veux exprimer à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année.

L'urgence du moment c'est de redonner du sens aux choses. Du sens à la vie de chacune et chacun, du sens au vivre ensemble, du sens aux valeurs que nous partageons.

Je citerai à ce propos Edgar MORIN : «A force d'oublier l'essentiel pour l'urgence, vous oubliez l'urgence de l'essentiel».

Au nom de cet essentiel, je vous souhaite une bonne année 2019.

Très cordialement

Philippe Mignot

Ça s'est passé...

CINÉMA

Les **30èmes Rencontres Internationales du Cinéma** ont connues un incontournable succès avec plus de 3000 personnes. En ouverture, le spectacle «Antoine Duléry nous refait son cinéma» a fait salle comble. Également, en tête d'affiche, «L'incroyable histoire du facteur Cheval» a séduit 650 cinéphiles. Le festival a accueilli de nombreux acteurs et réalisateurs.

MARCHÉ DE NOËL

Le Comité de Jumelage Beaurepaire-Auenwald a organisé le traditionnel Marché de Noël, le 2 décembre 2018, avec de nombreux stands place du Jeu de Paume et salle du Rocher (sapins de Noël, bourse aux jouets du Secours Populaire, bijoux fantaisies, articles de décorations, pêche aux canards, tartes flambées, pâtisseries «maison», crêpes, gaufres, fruits confits, noix, dérivés de la cerise, escargots, safran, charcuterie…). Le Comité de Jumelage vendait de délicieuses «flammenküches».

Sommaire

P. 2 - L'édito
P. 2 ET 3 - Ça s'est passé...
P. 4 et 5 - Voeux du Maire
P. 6 - Infos scolaire
P. 7 - Actualités : Commerce
Travaux et Informations diverses
P. 8 - Agenda
- Infos pratiques

COMMÉMORATION

Chaque année, le 11 novembre, la France célèbre l'anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Nombreux citoyens se sont rassemblés devant le monument aux morts en cette occasion. La cérémonie s'est terminée sur le parvis de la Mairie par le discours du Maire.

Horaires d'ouverture et coordonnées de la mairie :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
28 rue Français - 38270 Beaurepaire
Tél. 04.74.79.22.60.
Site internet : www.ville-beaurepaire.fr
mairie.beaurepaire@entre-bievreetrhone.fr

Police municipale : bureau situé en mairie
Tél. 04.74.59.61.50
E-mail : pm.beaurepaire@entre-bievreetrhone.fr

ASSOCIATION

«**Elan Coeur de Beaurepaire**», association des commerçants de Beaurepaire, a concouru à l'opération «Commerçants, fédérez vos talents» organisée par la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord-Isère, en partenariat avec la CCI Nord-Isère et Groupama et a obtenu le 1er prix dans la catégorie «animation de l'économie de proximité».

TÉLÉTHON

Nombreux événements ont été proposés pour le Téléthon cette année : un Défi sportif en partenariat avec la salle de sport «Culture et forme» ; un repas et soirée dansante ; vente de pommes, gâteaux et tombola sur le marché du mercredi matin ; diverses animations organisées par les jeunes sapeurs pompiers dont la retraite aux flambeaux et la visite du Père Noël à la caserne. **Le résultat des dons est de 9 917 euros**. Un remerciement spécial à l'établissement Luzy Dufeillant pour la réalisation du défi de la chaine de l'espoir qui a récolté la somme de 2 622 euros.

REPAS DES SENIORS

Quelques 250 personnes participaient au traditionnel repas de Noël, du 15 décembre, à la salle polyvalente de Beaurepaire offert par la Municipalité. Ce repas «festif» était confectionné par le cuisinier du restaurant scolaire, aidé du personnel municipal et servi par les élus et conjoints. L'animation était assurée par «Dan's Orchestra». Un grand merci à tout le personnel municipal qui s'est mobilisé pour la réussite de cette journée conviviale. Le matin, les élus ont porté à domicile 100 plateaux - repas (même menu que celui servi à la salle polyvalente) aux personnes qui ne pouvaient se déplacer et cela a permis quelques précieux instants d'échange.

Voeux du Maire... quelques extraits

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont confrontés à des difficultés personnelles. Je veux apporter mon soutien et celui du conseil municipal aux personnes qui sont confrontées à la maladie, et à celles et ceux qui ont perdu un être cher.

Deux domaines importants ont structuré l'action de la mairie en 2018 et se poursuivront en 2019 et au-delà :

Je pense en premier lieu à la révision du plan local d'urbanisme. Ce long travail de concertation avec l'ensemble des acteurs est mené par un bureau d'étude spécialisé.

Vous pourrez lors des prochaines réunions publiques venir vous informer sur les règles, les lignes directrices qui guident un tel travail dont les contraintes sont nombreuses pour répondre à la fois le mieux possible aux enjeux, aux objectifs et à la réalité du territoire. Ce futur PLU permettra d'organiser l'aménagement de l'espace sur notre commune pour les douze ans à venir. Il nous faut tenir compte des enjeux de circulation tant piétonne que routière, de stationnement, d'environnement, les risques naturels avec une mise à jour d'une carte des aléas de la commune notamment lié aux inondations dont nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'un risque prégnant pour Beaurepaire.

Aménager l'espace, c'est aussi essayer de prévoir l'évolution démographique afin d'anticiper les équipements et d'évaluer les surfaces constructibles nécessaires.

Notre volonté affichée est de vouloir densifier le centre-ville pour lutter contre l'étalement urbain que nous avons connu ces dernières années et qui obligent les personnes à utiliser la voiture pour le moindre déplacement. Proposer des logements collectifs, modernes au centre-ville c'est aussi répondre au vieillissement de la population et permettre à la fois de lutter contre l'abandon de nombreux bâtiments. Je pourrais multiplier les exemples afin de démontrer l'importance de la révision du PLU et je vous invite donc vivement à venir participer aux réunions publiques qui se dérouleront en 2019.
Gardons simplement à l'esprit que ce document a une vocation collective et ne pourra pas répondre à des attentes individuelles. C'est un exercice contraint avec des règles identiques pour tout le monde.

Accueillir de nouvelles constructions sur la commune, c'est accueillir de nouvelles personnes, de nouvelles familles et la transition est toute trouvée pour le deuxième dossier structurant de l'action communale : la restauration scolaire.
Nous sommes sur le point de finaliser le travail avec le programmiste et l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre sera lancé avant fin janvier.

Nous avons travaillé tout au long de l'année avec l'ensemble des personnes concernées afin de répondre aux différents objectifs que nous nous étions fixés. Nous nous dirigeons vers la construction de deux salles de restauration. Une à côté de l'école La Poyat et une autre à proximité de l'école maternelle Gambetta. Cette réalisation exceptionnelle mais nécessaire pour une commune comme la nôtre permettra d'anticiper l'évolution de la population et aussi de répondre au critère primordial de la sécurité en réduisant les rangs d'enfants traversant les routes pour rejoindre la cantine actuelle.

Nous pensons essentiel d'investir pour permettre à la jeunesse d'avoir de bonnes conditions pour grandir à Beaurepaire.
C'est pour cela que nous poursuivons également notre soutien fort aux écoles communales. Nous aimerions même pouvoir l'augmenter et accompagner tous les projets qui nous sont proposés par les équipes enseignantes que je salue, mais l'exercice est là aussi contraint. Cette année je veux souligner l'initiative de la municipalité d'acheter pour l'ensemble des enfants de nos écoles un KIT de rentrée composé : de stylos, de cahiers, …..le tout à la librairie locale afin de joindre l'utile à deux niveaux, investir pour l'éducation et soutenir le commerce local.

Une autre initiative communale que je veux souligner, elle est plus symbolique mais nouvelle, l'achat et l'installation d'une boite aux lettres au père Noël, placée sous le kiosque, a connu un succès immédiat auprès des enfants et parfois même des plus grands. C'est plus d'une centaine de courriers que nous avons récupérés et que nous avons transmis à qui de droit.

Le cadre de vie a également connu quelques évolutions, améliorations ou bien rénovations. Je pense notamment à la réouverture il y a quelques mois des escaliers entre la place des Vignerons et l'avenue Victor Hugo. Ce chantier de réfection a été rendu plus compliqué que prévu à cause de l'état du bâti dans cette zone.

Nous avons également réalisé une grande jardinière sur la place Vaucanson afin d'implanter durablement un peu de végétation supplémentaire en centre-ville comme nous l'avions déjà fait notamment lors de l'aménagement de la rue de la République.
Au chapitre des travaux réalisés en 2018, signalons la fin de ceux de l'avenue Louis Michel Villaz avec la reprise complète de la chaussée.
Je salue à cette occasion le désormais ancien Président du Syndicat des eaux de Beaurepaire Saint Barthélémy Maurice Jaillot qui aura pendant toutes ces années contribué à l'action du renouvellement et l'entretien du réseau sur nos deux communes.
J'apporte tout mon soutien et salue le nouveau Président en la personne du maire de Saint Barthélémy Mr Gérard BECT.

Un lourd chantier est peut-être passé inaperçu à Beaurepaire cette année. La rénovation d'une partie du toit des anciens tabacs de Beaurepaire qui accueille aujourd'hui le CFAI, le Secours populaire et la salle de musculation. Cette intervention nécessaire a représenté un coût important mais permet de préserver le patrimoine bâti de la commune.
Vous avez également pu remarquer sur la commune

la réalisation de nombreuses et longues tranchées ; elles ont pour explication le passage de la fibre optique sur notre territoire. Ce chantier est conduit par le département dont je salue la Conseillère locale Sylvie Dézarnaud.

Comme chaque année la commune aura été animée par de nombreuses manifestations associatives. Je veux saluer et remercier l'ensemble des acteurs associatifs Beaurepairois.

Quel que soit votre rôle, au sein d'un bureau, dirigeants, salariés ou bénévoles, vous pouvez compter sur notre soutien afin de continuer à offrir un large panel d'activités aux habitants.
Au niveau culturel, je pense à la coopération forte existante pour les temps forts que sont : la fête de la musique, les carnets de voyage, les rencontres du cinéma. Je pense aussi à toutes les autres, notamment, à celles qui évoluent dans le domaine du théâtre et qui cherchent actuellement à faire vivre un collectif afin de pérenniser leur action qui nécessite des moyens financiers et matériels qu'une commune comme la nôtre ne pourra pas assumer seule dans le temps.
Je soulève ici la question de la salle du rocher. Nous pouvons tous la critiquer, nous pouvons tous se demander pourquoi elle n'est pas rénovée et bien permettez-moi ce soir de poser un diagnostic simple : si il n'y a pas une mobilisation collective, un soutien financier partenarial, cette salle formidable, pleine d'histoire et d'un potentiel exceptionnel ne pourra plus, un jour ou l'autre, remplir son rôle. Il n'est pas trop tard, loin de là, mais prenons tous conscience des moyens nécessaires pour la rénover et la mettre à minima aux normes d'accessibilité.

Dans l'offre associative, je pense évidemment aux nombreuses et différentes associations sportives. Je les salue toutes qu'elles soient tournées vers la compétition ou vers le loisir.

Chacune à sa place et nous nous efforçons de les accompagner dans la mesure de nos capacités. Beaurepaire est une ville sportive et j'invite tous ses acteurs à co-construire ensemble des partenariats pour échanger, pour partager des idées, du matériel, ou des équipements.

Je veux rendre aussi hommage aux associations de solidarité, l'actualité nous a rappelé, la difficulté de nombreuses personnes à se nourrir, s'habiller et assumer le quotidien de leur famille. Merci au secours populaire, au secours catholique, au potager solidaire, aux ADMR et au CCAS pour discrètement permettre à de nombreuses personnes de garder de la dignité et de donner vie au mot fraternité.

La commune a poursuivi comme chaque année son engagement dans le domaine de la sécurité, notamment en augmentant et modernisant notre système très efficace de vidéo-protection. Nous amplifions aussi notre travail de prévention par l'intermédiaire du Conseil local de prévention de la délinquance.
Le Centre Social de l'Ile du Battoir joue un rôle important dans ce dispositif communal et j'en remercie la présidente Marie Pierre ISSARTEL. Nous travaillons notamment sur les violences intrafamiliales avec la mise en place d'un réseau de professionnels sur le territoire de Beaurepaire et la Côte Saint André, afin d'échanger et de prendre des initiatives concrètes sur cette problématique. Je pense notamment à un logement d'urgence.

Au chapitre 2019, l'année a déjà été marquée par un événement important avec la fusion de la communauté de communes de Beaurepaire et la communauté de communes du pays Roussillonnais depuis le 1er janvier et la création de la communauté de communes entre Bièvre et Rhône. Je tiens à saluer et remercier pour son action l'ancien Président de la CCTB Christian NUCCI.
Et j'assure de tout mon soutien le nouveau Président de la nouvelle collectivité Mr Francis CHARVET.

Cette fusion est le fruit de la loi Nôtre, elle devra dans les semaines et les mois à venir prendre son rythme, se concrétiser par des initiatives pour démontrer son utilité et rassurer si besoin.
Mais elle devra surtout être efficace notamment dans le domaine économique car je sais l'importance pour une commune comme la nôtre de préserver et permettre l'implantation d'Entreprises et d'artisans.

2019, verra naître à Beaurepaire une nouvelle initiative de l'association des commerçants locaux avec la création d'un salon de l'habitat. La mairie soutiendra financièrement et matériellement cette idée. Je saisis l'occasion pour rappeler la responsabilité de chacun de soutenir le commerce local par son mode de consommation.

2019, devra également voir l'accélération de la mise en accessibilité de nombreux équipements communaux.
Cette action avec un calendrier pluriannuel représente une somme globale de près de 300 000 euros.

Pour évoquer les finances, je rappellerai une nouvelle fois que l'ensemble des actions réalisées en 2018 et celles à venir en 2019 ont été financées sans augmentation des impôts locaux. Le désendettement se poursuit tout en permettant également de dégager les sommes nécessaires pour les lourds projets comme la restauration scolaire, l'aménagement futur de l'avenue des Terreaux ou encore dans les semaines à venir la réfection des terrains de tennis.

Tout cela se fait malgré une incertitude sur les recettes à venir des collectivités.
Ce constat rend nécessaire une certaine prudence qui ne doit en rien paralyser le quotidien et à la fois ne pas compromettre l'avenir. C'est avec cet équilibre-là que doivent composer vos élus.
Au nom du Conseil Municipal, je veux remercier l'ensemble des salariés de la commune qui agissent dans des domaines variés mais que le sens de l'intérêt général réunit. Qu'ils soient sûrs de notre reconnaissance et de notre attention. Sans eux, nos idées, nos volontés ne resteraient que des paroles.

A cet instant, je veux exprimer à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom du conseil municipal tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année.

La municipalité s'engage pour vos enfants

Rentrée scolaire 2019 :

Effectif :

256 élèves en Gambetta (maternelle et primaire),

151 élèves à La Poyat

«Votre enfant fera sa première rentrée scolaire à l'école maternelle en septembre 2019 ? Inscrivez-le dès maintenant auprès de la Mairie. Si votre enfant est né en 2016, munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant et d'une attestation de responsabilité civile (assurance).
Pour valider définitivement l'inscription de votre enfant, vous devez ensuite contacter la directrice de l'école maternelle Madame SALERNO pour un rendez-vous»

Photos de la rentrée scolaire du Lundi 3 septembre 2018 :

Ecole maternelle et élémentaire Gambetta

Ecole La Poyat

Accompagnement des projets :

La municipalité s'engage pour l'épanouissement de vos enfants et soutient financièrement les projets éducatifs des enseignants : classes de découvertes et sorties pédagogiques.
La Mairie, en coordination avec le centre social Île du Battoir et soutenu financièrement par la CAF, propose le **CLAS** dans les écoles élémentaires.

Le CLAS *(Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)*, c'est quoi ?

- C'est un soutien aux enfants, aux jeunes et aux parents, apporté par l'intermédiaire de rencontres, d'échanges d'informations et d'une aide dans le suivi de la scolarité
- Accompagner les enfants dans leur réussite scolaire.
- Garantir l'égalité des chances dans l'accès à la culture et au savoir
- Favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Périscolaire :

Les enfants du périscolaire de La Poyat ont proposé un échange intergénérationnel avec des résidents de la maison de retraite le Dauphin Bleu.
Ils ont invité un petit groupe à partager un moment festif, en chantant deux chansons et en proposant un buffet confectionné par leurs soins. Les enfants et résidents ont pu danser ensemble, ce moment fut apprécié par tout le monde.

Une salle, uniquement dédiée aux enfants accueillis en périscolaire, a été aménagée dans l'enceinte du groupe scolaire Gambetta. Cette salle est décorée par les enfants et animatrices. Chacun trouvera son petit bonheur pour bien commencer la journée avec un petit coin lecture ou par des petits ateliers proposés de 7h15 à 8h15.

⇨ Les menus et diverses informations sont à consulter sur le site de la mairie : **www.ville-beaurepaire.fr**

⇨ Vous pouvez contacter la mairie : **mairie.beaurepaire@entre-bievreetrhone.fr**
ou le service scolaire : **majda.el-farissi@entre-bievreetrhone.fr**
(nouveaux mails mis en place depuis début janvier 2019).

Police Municipale

BIENVENUE

Sébastien PLANEL, Gardien Brigadier de la Police Municipale de Romans-sur-Isère est muté à Beaurepaire pour remplacer Julien MICHEL, Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Travaux

Avant

Après

Instauration d'une JARDINIÈRE, PLACE VAUCANSON.

RÉNOVATIONS

Le CARRE MILITAIRE, tombes de soldats morts pour la france pendant la Guerre de 1914 - 1918**, a été reconstitué par la Ville de Beaurepaire.**

ESCALIERS PLACE DES VIGNERONS, ouvert au public depuis le 15 septembre 2018.
Le projet a été réalisé avec le soutien de la Région.

Avant

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Après

Commerçants

Nouveau propriétaire

anciennement «Chez René»

CLYDE'S
HOTEL RESTAURANT

Le CLYDE'S vous accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Le chef vous propose sur une carte éphémère une cuisine traditionnelle française qu'il renouvelle tous les mois. Plusieurs formules sont disponibles dont la formule express tous les midis et le menu enfant gratuit le mardi soir et le dimanche midi. Nous nous proposons aussi d'organiser vos événements tels que mariage, baptême, séminaire....
154 Avenue Charles de Gaulle - **38270 BEAUREPAIRE**
Tél. 04 74 84 64 50 - Mail : clydeshotelrestaurant@gmail.com - Facebook : Clyde's Restaurant Bar Hôtel

Changement

ECOLE DE CONDUITE YANIC
9 Place des Terreaux - **38270 BEAUREPAIRE**
Plus d'informations : Tél. 04.74.56.87.93
E-mail : ecoledeconduiteyanic@gmail.com
Site internet : www.ecoledeconduiteyanic.com

Nouveau

LA CAVE AU PÉPÈRE - Place de la Paix
Cave à bière - dégustation et découverte, convivialité, planche de charcuterie, animation.
Horaires : du mardi au samedi
10h à 14h et 17h à 21h30 (jusqu'à 23h30 le vendredi et samedi soir) et le dimanche 10h à 13h.

Transfert

NEOGIS
Géomètres-experts
Prochainement, transfert de l'établissement du 60 rue de la République à la place de la Paix.

Agenda

USB SKI - SORTIES

Samedi 09 février 2019 à St FRANCOIS LONGCHAMP
Samedi 23 février 2019 à LES KARELIS (NOUVEAU)
Samedi 9 mars 2019 à COURCHEVEL
Dimanche 24 mars 2019 à L'ALPE D'HUEZ
Samedi 30 mars 2019 à TIGNES
Plus d'informations sur **www.usbski.fr**

SALON DE L'HABITAT ET L'IMMOBILIER

Du vendredi 8 au dimanche 10 mars 2019, le premier salon de l'Habitat et de l'Immobilier se tiendra à la salle polyvalente de Beaurepaire de 10h à 19h, **organisé par l'association des commerçants «Élan Coeur de Beaurepaire»**, en partenariat avec «Le Dauphiné». Un événement qui regroupera des professionnels œuvrant dans ce domaine : construction, agencement, mobilier, décoration, chauffage, espace de jardin, ainsi que des organismes liés à ces opérations : agences immobilières, banques, ...

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Mardi 19 mars 2019 - Rassemblement place du Jeu de Paume à 17h45 - Départ du défilé à 18h jusqu'au Monument aux Morts place Etienne Dolet.

DON DU SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévole Valloire, Dolon, Varèze, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019. Pour l'amicale et l'EFS, il est nécessaire d'avoir des donneurs de sang bénévoles pour continuer à répondre à la nécessité de l'autosuffisance en produits sanguins. Le don de sang fait partie du «Vivre ensemble» pour cela il faut une mobilisation et l'implication de tous ! Les besoins de l'EFS sont importants pour la maladie, les accidents, la recherche, il faut savoir prendre son temps pour faire un don. On peut donner son sang de 18 à 70 ans, être en bonne santé et avoir un poids supérieur à 50 kg.

- Prochaines collectes, à Beaurepaire :
Lundis 6 et 13 mai 2019

- Thé dansant du Don du sang :
Dimanche 24 mars 2019.

SOLID'ARTS

Samedi 18 mai 2019 à 20h à la salle du Rocher **- 11ème édition** avec la participation inédite de la troupe **«l'Équipée sauvage» ;** troupe d'improvisation pour renouer avec l'esprit artistique initial de la soirée ! **Bénéfices reversés au profit des associations caritatives locales qui sont aussi les partenaires de la soirée.** Entrée libre - Organisée par l'harmonie de notre Territoire «HIT Musique». Buvette et restauration sur place.

Infos pratiques

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

La date limite de dépôt des demandes d'inscription en vue des scrutins 2019 est fixée au 31 mars 2019.

URBANISME - CHANGEMENT D'HORAIRES

Le SERVICE URBANISME est ouvert au public les lundi, mercredi et jeudi et fermé au public les mardi et vendredi toute la journée.

PERMANENCES SOCIALES

28 rue Français (en Mairie) :

- Conciliateur de justice : Beaurepaire et canton - le lundi de 9h à 12h - Sur rendez-vous au 04.74.79.22.60 - Bureau 1
- C.A.F. : 1er et 3ème mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h - Bureau 1
- CPAM : Tous les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 Bureau 2
- MSA Contrôleur : ***Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h sur RDV au 09.69.36.87.00***
- CARSAT (Service Social) : **tous les jeudis de 9h à 12h - Sur rendez-vous 39.60** - Bureau 1 ;
Mme MOURY : accès aux droits et aux soins des publics précaires. Maintien à domicile des personnes âgées.
- CARSAT (retraite) : ***Maison des Services Publics et de l'Emploi à La Côte Saint André de 9h-12h et de 13h30-16h30 sur RDV au 39.60 et à Vienne.***
- PACT : ***la Permanence SOLIHA (ex. PACT de l'ISERE) ne se tient plus en Mairie depuis le 14 février 2017. Merci de les contacter au 04.76.47.82.45***

34 avenue Jean Jaurès (Maison des associations) :

- TRAIT D'UNION (médiation familiale) : Mardi de 9 h à 11 h sans RDV - Info et rendez-vous au 04.74.85.02.95 ou 06.76.06.35.17
- MAISON DES ADOLESCENTS : Sur rendez-vous au 04.74.53.89.21 ou par mail : accueil.ir@ado38.fr

DÉCHETTERIE

Horaires d'hiver : Du **11 novembre 2018 au 31 mars 2019**, les horaires de la déchetterie de Beaurepaire sont : lundi - mardi - mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

LA POSTE

Changement d'emplacement de la boîte aux lettres de La Poste, elle se trouve à côté de l'entrée principale, avenue des Terreaux.

CRÉATEURS D'ENTREPRISE

Ce nouveau service de **Cerfrance** est un **rendez-vous découverte gratuit** d'1h30 réalisé par un conseiller d'entreprise qui permet au futur créateur d'avoir des réponses sur les questions essentielles à se poser dans le cadre de la création de son activité : Quel statut juridique choisir ? Quel régime fiscal choisir ? Quelles sont mes obligations comptables pour démarrer ? Comment bâtir son prévisionnel ?

Pour fixer votre RDV : 04 76 20 68 70 et/ou contact@38.cerfrance.fr

A PROPOS

Cerfrance est le 1er réseau associatif de conseil et d'expertise comptable. Avec ses 700 agences implantées sur l'ensemble du territoire, Cerfrance offre les compétences pluridisciplinaires de 12 000 collaborateurs (conseillers, juriste, consultants, experts-comptables, etc…) pour assurer la réussite de ses 320 000 clients de tous secteurs d'activité : agriculture, artisanat, commerce, services, professions libérales.

Contact : 04 76 20 68 70 et contact@38.cerfrance.fr

Imprimé sur papier Cyclus Print mat 170 g/m² - Mairie de Beaurepaire - Directeur de publication : Philippe Mignot - Rédaction/Photos/Réalisation : Service communication
Impression : Imprimerie ROCHAT - Tiré à 2700 exemplaires - Dépôt légal à parution du Trimestriel d'informations